

Breton, Arsène Baptiste

Cote de référence	FR ANOM COL H 1275
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H1275/bretonarse
Condamné en	1865
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	371

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

